MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE
---
03 BP 7021 OUAGADOUGOU 03
Tél. : (226) 25 30 70 64/65
Fax : (226) 25 30 72 42

BURKINA FASO

Unité – Progrès - Justice

Ouagadougou, le 06 JUIL 2022

N°2022 00000028/MESRI/SG/UJKZ/P

COMMUNIQUE

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO communique :

Il est ouvert, au titre de l'année académique 2022-2023, le recrutement d'étudiants en première année de Master Professionnel en Epidémiologie de Terrain (Field Epidemiology and Laboratory Training Program, FELTP) au sein de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé (UFR/SDS) de l'Université Joseph KI-ZERBO.

I. Définition et Contexte du FELTP

Le programme sous régional de formation en épidémiologie de terrain du Burkina Faso (en anglais : Burkina Field Epidemiology and Laboratory Training Program, BFELTP) ouvert à l'UFR-SDS de l'Université Joseph KI-ZERBO au Burkina Faso, est une formation pratique de niveau MASTER en épidémiologie d'une durée de deux (02) ans. Le BFELTP a été créé pour répondre aux besoins exprimés par les Ministères de la santé des dix pays francophones et lusophones membres de la CEDEAO mais aussi aux autres pays africains.

Cette annonce de recrutement pour la huitième (8ème) cohorte recrute 45 candidats dans un profil « One Health ». Dix (10) bourses sont disponibles pour les burkinabè. Les candidatures sur financement propre (individuel ou pays) sont vivement encouragées. *Les candidatures féminines sont aussi vivement encouragées.*

II. But et Objectif du FELTP

Le programme FELTP de l'Université Joseph KI-ZERBO a pour but d'être un « hub » en matière de formation en Épidémiologie de Terrain. L'objectif du programme est de poursuivre la formation des cadres des pays de l'espace CEDEAO en épidémiologie de terrain de longue durée selon l'approche « Une Seule Santé » afin d'accroître le nombre de personnes formées et, à moyen terme, atteindre une masse critique de ressources humaines nécessaires pour répondre aux urgences de santé publique de la sous-région ouest africaine.

III. Cursus et nature des diplômes préparés

Les études du cursus FELTP se déroulent en deux (2) années de cours théoriques et pratiques. Durant la première et la deuxième année, les apprenants (ou « résidents ») suivent une formation théorique en mode résidentielle de 12 semaines à Ouagadougou. Cette partie théorique constitue 25% du temps de la formation. Les 75% de la formation constituent la partie pratique (le terrain). Pendant les deux ans, de retour dans leurs pays d'origine, les résidents sont déployés dans les

bureaux de la Direction chargée de la surveillance épidémiologique et de la riposte aux épidémies et sont sous la supervision du Directeur de ladite Direction. Les résidents passeront ainsi 9 mois de stage durant la première et la deuxième année. Globalement, le cursus se déroule chaque année comme suit :

An 1 et An 2 : cours théoriques de 12 semaines à Ouagadougou ;
cours pratiques de 40 semaines dans le pays d'origine.

Durant les cours pratiques, les résidents apprennent en travaillant et acquièrent ainsi les compétences et l'expérience nécessaire, faisant d'eux au terme de la formation des épidémiologistes de terrain directement opérationnels.

Le BFELTP formera des personnes qui seront des praticiens d'épidémiologie de terrain à différents niveaux du système de santé de leur pays. La formation sera sanctionnée par un **Master Professionnel en Santé Publique, option Épidémiologie de Terrain / Field Epidemiology and Laboratory Training Program (FELTP).**

IV. Conditions d'accès

A. Conditions de candidature :

Conditions pour candidats ne postulant pas à la bourse

- Être actuellement employé(e) dans la fonction publique dans l'un des ministères suivants : Ministère de la santé, Ministère des ressources animales, Ministère de l'environnement **ou** avoir terminé ses études dans ces domaines ;
- Être âgé(e) au plus de 45 ans (≤ 45 ans) au 31 décembre 2022 ;
- Être titulaire :
  - d'un baccalauréat, et d'une Licence Professionnelle ou de tout autre diplôme de niveau équivalent à la Licence reconnu par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur du Burkina Faso dans l'un des domaines suivants : sciences de la santé humaine, sciences vétérinaires, sciences biologiques humaines et sciences environnementales ;

Ou

  - d'un baccalauréat, et d'une attestation de validation des années d'études théoriques et pratiques en Médecine, Pharmacie, Chirurgie dentaire ou de tout autre diplôme reconnu de niveau équivalent en santé animale.

Critères du partenaire pour les candidats à la bourse

- Être Burkinabé
- Être en fin de formation et non encore intégré à la fonction publique

Ou

Être médecin, pharmacien ou docteur vétérinaire déjà titulaire d'un diplôme de spécialiste en santé publique ou d'épidémiologie, intégré à la Fonction publique comme spécialiste et voulant renforcer ses compétences dans le domaine de l'épidémiologie et laboratoire de terrain.

- Être titulaire :
  - d'un baccalauréat, et d'une Licence Professionnelle ou de tout autre diplôme reconnu de niveau équivalent à la Licence dans l'un des domaines suivants : sciences de la santé humaine, sciences vétérinaires, sciences biologiques humaines et sciences environnementales ;

Ou

- d'un baccalauréat, et d'une attestation de validation des années d'études théoriques et pratiques en Médecine, Pharmacie, Chirurgie dentaire ou de tout autre diplôme reconnu de niveau équivalent en santé animale .

B. Composition du dossier de candidature :

- Curriculum vitae daté et signé ;
- Une copie certifiée conforme du certificat de prise de service dans la fonction publique de son pays d'origine ;
- Une lettre de recommandation d'un supérieur hiérarchique ;
- Une lettre de motivation (2 pages maximum) ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes (**dont le baccalauréat**), des certificats et des attestations de validation ou fin de stage ;
- Les copies certifiées conformes des relevés de notes des trois dernières années d'étude ;
- Une copie certifiée conforme du document de déclaration de naissance ;
- Une copie certifiée conforme du certificat de nationalité.

C. Document à fournir après admission au MASTER :

- Attestation de travail ;
- Une autorisation du Ministère de tutelle du candidat à suivre la formation pendant les deux années du Master ;
- Un engagement certifié à revenir servir pendant **au moins deux (03) ans** dans la fonction publique de son pays à la fin du programme de formation ;
- Une copie scannée de la carte d'identité nationale ou du passeport ;
- Quatre (04) photo d'identité.

V. Droits d'inscription

Les frais d'inscription et de laboratoire se composent ainsi qu'il suit :

	Niveau	Étudiants /Zone UEMOA	Étudiants/ Hors zone UEMOA
Inscription	M1	50 000 FCFA	250 000 FCFA
	M2	50 000 FCFA	250 000 FCFA
Frais de laboratoire / stage	M1	500 000 FCFA	500 000 FCFA
	M2	500 000 FCFA	500 000 FCFA
Total		**1 100 000 FCFA**	**1 500 000 FCFA**

VI. Procédures de soumission

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (https://www.campusfaso.bf/formations/candidature) du ***11 juillet au 25 Juillet 2022 à 23H59 GMT***. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : https://www.campusfaso.bf dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA payables sur la plateforme campusfaso par Coris Money ; Moov Money ou Orange Money.

Les éventuelles questions ou besoins d'assistance peuvent être adressées à la coordination du programme à **secretariat.bfeltp@gmail.com**, ou appeler le numéro +226 60 79 26 94.

Pr Jean-François Silas KOBIANE
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

Ampliation :
- Large diffusion